

**Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC ANNECY SEYNOD 30 BOULEVARD DE COSTA DE BEAUREGARD SEYNOD 74600 ANNECY

déclare et atteste avoir reçu la somme de 2 000 €.

Mme SOREDA Pauline, gérant de la société 4 POINTS, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe JARDINERIE COWORKING 5 RUE DE L INDUSTRIE 74000 ANNECY, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Pauline SOREDA, 39 AVENUE DE BERGERAC 24680 LAMONZIE ST MARTIN
Nombre de parts	20000
Montant versé	2 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés;
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 04 mars 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lu est approuvé

JST06

C L C Lyonnaise de Banque30 BD Costa de Beauregard
74600 ANNECY-SEYNODTél. 04 50 63 78 27
Fax 04 50 51 29 77